

XCIII. Remarques critiques sur les sources de la vie de Saint Martin

Camille Jullian

Citer ce document / Cite this document :

Jullian Camille. XCIII. Remarques critiques sur les sources de la vie de Saint Martin. In: Revue des Études Anciennes. Tome 24, 1922, n°1. pp. 37-47;

doi : <https://doi.org/10.3406/rea.1922.5189>

https://www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1922_num_24_1_5189

Fichier pdf généré le 21/04/2018

NOTES GALLO-ROMAINES

XCIH

REMARQUES CRITIQUES

SUR LES SOURCES DE LA VIE DE SAINT MARTIN

Suivant l'opinion courante, à laquelle j'ai toujours adhéré¹, saint Martin, évêque de Tours, fut, au temps de Valentinien et de sa famille, une sorte d'apôtre des Gaules, parcourant les contrées les plus diverses, convertissant les foules, pourchassant le culte des idoles, gagnant les grands à la foi nouvelle, instituant des monastères, formant des prêtres et des évêques, rayonnant dans toute la contrée par la triple influence de ses actes, de ses miracles, de sa personne. Et sa gloire posthume n'a fait que continuer celle dont il jouit de son vivant.

M. Babut a écrit un livre pour combattre cette opinion³; qu'il n'est pas loin de juger « paradoxale »⁴. Pour lui, Martin

1. [Les pages que je publie sous ce titre ont été écrites avant août 1914, après l'apparition du livre d'Ernest Babut. Depuis, la mort de Babut, tué glorieusement à l'ennemi le 28 février 1916, m'a longtemps fait hésiter à les publier. En les relisant aujourd'hui, je me décide à le faire sans y rien changer : car il m'a semblé qu'elles étaient, malgré la divergence de nos opinions, un hommage à la science du jeune maître, comme je dois aujourd'hui un hommage à son courage, à son désintéressement, à son patriotisme.]

2. *Ausone et Bordeaux*, 1893, p. 136-138; *Gallia*, 1892, p. 231-232. Je regrette que M. Babut, en citant (p. 9) les phrases que j'ai écrites sur l'œuvre de saint Martin, ait supprimé celle où je marquais les circonstances qui ont accompagné et expliqué cette œuvre : « Martin s'est trouvé là », ai-je dit (*Aus.*, p. 136), « pour diriger le courant chrétien et aider la politique des empereurs. » Et cette phrase comporte une double restriction qui a son prix.

3. E.-Ch. Babut, *Saint Martin de Tours*, Paris, Champion, [1912], in-8 de VIII-320 p. Le travail a paru d'abord en dix articles, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, de septembre 1910 à juillet 1912. M. Massigli en a déjà parlé dans la *Revue des Études anciennes*, 1913, p. 476.

4. P. 275 : « Il peut sembler paradoxal de supposer de graves imperfections chez un homme qui a été longtemps l'objet d'une vénération universelle. Le paradoxe est bien plutôt de l'imaginer, contre l'opinion générale des hommes qui l'ont connu, supérieur et irréprochable, et de vouloir qu'un personnage aussi contesté ait dominé son époque de sa grandeur morale et de son génie. »

tut surtout un « thaumaturge », qui finit par « tomber dans une défaveur presque générale »; et si l'évêque de Tours arriva, après sa mort, à une gloire universelle, ce fut uniquement parce que Sulpice Sévère s'engoua de lui, écrivit sa vie, et que cette vie eut dans le monde chrétien un succès prodigieux. Cette gloire de Martin est un phénomène d'ordre purement littéraire ¹. « A part le fait qu'il a sûrement existé », saint Martin de Tours est « un peu le Paul de Thèbes de Sulpice Sévère » ², c'est-à-dire sa création ³.

Je voudrais examiner les arguments sur lesquels s'appuie M. Babut. Je suivrai le conseil qu'il donne à ses critiques : « Pensez aux choses et non aux mots ⁴. »

I. — DE LA PRÉTENDUE INSINCÉRITÉ DE SULPICE SÉVÈRE ⁵

La presque totalité des renseignements que nous possédons sur saint Martin proviennent de Sulpice Sévère. Plus jeune que Martin ⁶, il n'en doit pas moins être regardé comme son contemporain : car il avait environ quarante ans lorsque mourut l'évêque ⁷. Du reste, il l'a connu, est allé à Tours pour s'entre-

1. On ne pourrait comparer à ce phénomène, s'il était prouvé, que celui de la gloire de Roland et peut-être aussi d'Hercule. Et il est de fait que, dans le folklore, Hercule, Roland, Martin, ont déterminé les mêmes faits.

2. P. 109.

3. P. 278 : « Le succès de la création littéraire de Sulpice aussi a tenu à son rare talent d'écrivain. » P. 53 : il a « donné au monde saint Martin ».

4. P. VIII. — Je regrette que M. Babut ait écrit dans sa *Préface* : « Tout critique sincère, étudiant le même sujet, aurait été conduit aux mêmes conclusions d'ensemble. » La pratique des documents historiques, même de ceux qui paraissent les plus clairs, montre, hélas ! qu'il y a plusieurs manières de les interpréter. Et si le livre de M. Babut est l'œuvre d'une conviction sincère, l'auteur ne devait pas, dès la première ligne, déclarer que ceux-là seuls sont sincères qui arriveront à des conclusions semblables aux siennes. Dès la première page (p. VII), il doute par avance de la « bonne foi » des « critiques qui voudront exécuter » son livre « sur la conclusion » : M. Babut a trop peu de confiance dans l'indépendance et l'impartialité des érudits de notre temps. En ce qui me concerne, avant de publier cette critique du livre de M. Babut, j'ai voulu que M. Massigli, ici même (n. 3 de la p. 37), en dît d'abord tout le bien qu'on peut en penser.

5. J'emploie l'expression même dont se sert M. Babut, p. 54. Cf. un précédent article, dans la *Revue*, 1910, p. 260. — [Voyez, dans le même sens que nous, Hipp. Delchaye, *Saint Martin et Sulpice Sévère*, 1920, extrait des *Analecta Bollandiana*, t. XXXVIII.]

6. On le suppose né vers 360 (Babut, p. 25), donc à une époque où Martin approchait de la pleine maturité (cf. *Revue*, 1910, p. 277).

7. Que l'on place la mort de Martin en 397 ou en 401.

tenir avec lui¹ et s'enquérir de ce qui le concernait²; et c'est du vivant du saint qu'il a voulu écrire sur son compte³. Et il affirme solennellement, en invoquant le Christ, qu'il dit la vérité⁴.

M. Babut ne croit pas à la sincérité de Sulpice⁵. Ce qui lui fait douter de la bonne foi de l'historien, ce sont ses « procédés de démarquage »⁶ : comment se fier à un écrivain qui, pour établir la vie de son apôtre, s'en est allé chercher quantité de détails dans des écrits ou des récits relatifs à d'autres personnages, constituant ainsi la figure de Martin à l'aide de traits pillés chez autrui ?

1° Sulpice Sévère et la vie de saint Antoine.

Voici d'abord la fameuse vie de saint Antoine, écrite en grec par Athanase, traduite en latin par Évagre⁷. Voyez combien de détails de la vie de Martin sont empruntés à la vie d'Antoine.

— Antoine est né *parentibus nobilibus*; Martin est né *parentibus non infimis*⁸.

1. *Cum olim audita fide ejus, vita atque virtute, desiderio illius æstuaremus, gratam nobis ad eum videndum suscepimus peregrinationem (Vita, 25).*

2. *Vita*, 25, 1. — A quelle date se place le premier voyage de Sulpice auprès de Martin? M. Babut écrit (p. 35) que c'était au temps du Concile de Nîmes (*Dial.*, 11, 13, 8), qu'il place en octobre 396 : car comment croire, puisqu'il parle de sa première visite dans la *Vita*, publiée en 397, qu'il eût attendu plus d'un an pour la publier (p. 58)? — Mais je ne sais si le Concile de Nîmes ne peut pas être reculé jusqu'en 394 (1^{er} octobre); je ne sais (cf. Babut, p. 63) s'il n'est pas contemporain de quelque visite de Sulpice postérieure à la première; rien n'empêche de croire que, décidé à publier la *Vita* seulement après la mort du saint, il n'ait pas attendu des années. — Il est fort possible, comme l'a conjecturé Tillemont (t. X, p. 331-2), que Sulpice a vu Martin pour la première fois après la retraite de Paulin (*V.*, 25, 4-5). — Il a dû certainement le revoir, quoique la chose ne soit point prouvée. La solidité et la continuité de leurs relations est surabondamment montrée par le fait que les moines de Marmoutiers, aussitôt après la mort du saint, délèguèrent deux d'entre eux pour l'apprendre à Sulpice (*Sulp.*, *Ep.*, 2, 6).

3. *Jam ardebat animus [lorsqu'il fit ce voyage, n. 1 et 2] vitam illius scribere; Vita*, 25, 1.

4. *Vita*, 27, 7 : *Rerum fide et amore Christi impulsus ut scriberem, manifesta exposuisse, vera dixisse.*

5. « On ne peut jamais compter sur la bonne foi de Sulpice. Ses serments de véracité n'ont aucune valeur » (p. 108).

6. P. 83.

7. Migne, *Patr. Lat.*, t. LXXIII, c. 125 et s.

8. Évagre, § 1; Sulpice, *Vita*, 2, 1. — Mais il y a déjà une différence, accentuée par ce fait que le saint d'Orient est né de *religiosis parentibus* et Martin de *parentibus gentilibus*. — Et pourquoi toutes ces choses ne seraient-elles point des vérités?

-- Antoine et Martin ont donné leurs biens aux pauvres, ne se réservant que le pain quotidien¹.

— La frugalité fut pareille, dans l'enfance, chez l'un et chez l'autre².

— Tous ses camarades aimaient Antoine; Martin fut chéri de tous ses compagnons³.

— Le diable apparut également aux deux saints⁴:

1. Évagre, § 2 et 3; Sulpice, 2, 8.

2. Évagre, § 1; Sulpice, 2, 7.

3. Évagre, § 3; Sulpice, 2, 7.

4. Évagre, § 4 (Migne, *P. L.*, t. LXXIII, col. 129-130); Sulpice, 6. — M. Babut (p. 77) me raille d'avoir accepté cette apparition du diable à Martin lors de son voyage à Milan: « Qui sait », ai-je dit (*Revue*, 1910, p. 274), « si ce diable ne signifie pas l'empereur Constance? » Mais, dit M. Babut, « comment Constance, qui n'a pas alors cinq ans à vivre, peut-il dire à Martin: *Tu me trouveras toujours devant toi?* » — A quoi je réponds que le diable pouvait s'incarner tantôt en Constance, tantôt en n'importe qui. Et de ce que Martin ait regardé Constance comme une forme du diable, cela ne veut pas dire que le diable n'ait pas pris ensuite mille autres formes pour le tourmenter. Que le diable, pendant un temps, n'ait fait qu'un avec Constance, c'est ce que prouve le mot d'Hilaire à cet empereur (cf. p. 43, n. 1). — M. Babut m'oppose enfin que « cet entretien avec le diable provient de la *Vita Antonii* ». Sulpice a pu, à la rigueur, emprunter à la *Vita Antonii* les traits qu'il attribue au diable: mais il resterait à prouver qu'il lui ait emprunté le fait de l'apparition du diable à Martin. — Je ne pense pas que M. Babut veuille insinuer, quand il me reproche « de prendre à cœur de sauver les apparitions du diable », que je crois à pareille chose. Ce à quoi je crois, et fermement, c'est que chez les hommes de ce temps, ces apparitions étaient les modalités, très sincèrement imaginées, de faits réels, et qu'il s'agit pour nous autres historiens, sans mépris ou sans rire, de retrouver ces faits sous l'enveloppe merveilleuse que les contemporains leur ont donnée. Et c'est ce que j'ai essayé de faire pour le diable apparu à Martin lors de son voyage à Milan.

« Il faudrait », continue M. Babut, « trouver le personnage figuré dans les autres apparitions de démons du livre » [la *Vita Martini*]. Ceci est une plaisanterie, et je m'attriste à la lire. Le diable, dans l'esprit de ce temps, est la puissance aux mille formes (*mille nocendi artibus*; *V.*, 22, 1); de ce qu'il ne nous est pas toujours possible de retrouver les circonstances qui ont déterminé la croyance à une de ses apparitions, il n'en est pas moins vrai que ces circonstances se sont présentées. L'analyse historique est infiniment ardue. De ce qu'elle ne peut résoudre tous les problèmes, il n'en résulte pas qu'elle doive les abandonner et que ses méthodes soient vicieuses. Tout croire, comme on faisait jadis, était bien commode; tout nier, comme on le fait aujourd'hui trop souvent, n'est pas moins commode. Entre les deux, chercher à se rendre compte est infiniment plus délicat et plus difficile. Mais nous ne sommes pas, en histoire, habitués aux besognes faciles. M. Babut le sait mieux que n'importe qui, lui qui, à chaque page de son livre, a affronté courageusement les inextricables difficultés de la vie de saint Martin. — Sulpice Sévère dit que les principales formes que revêtit le diable pour résister à Martin furent surtout (*plerumque*) celle de Mercure, souvent (*sæpe etiam*) celles de Vénus et de Minerve, parfois (*interdum*) celle de Jupiter (*V. Mart.*, 22, 1); ailleurs, il répète que Mercure fut le grand ennemi de Martin (*maxime infestum*; *Dial.*, II, 13, 6), ou que Jupiter et Mercure cachaient des ministres du diable (*Dial.*, III, 6, 4). Toutes ces assertions s'adaptent à merveille à l'archéologie mythologique de la Gaule romaine: Mercure y est la divinité, de beaucoup, la plus représentée; vient ensuite, d'assez loin, comme divinité masculine, Jupiter. Minerve, très adorée dans les régions du centre de la Gaule, dissimule une vieille divinité indigène; sous le nom de Vénus, très peu représentée en épigraphie, Martin a pu songer à ces innombrables statuettes qui la reproduisaient, si populaires dans les milieux gallo-romains des mêmes régions.

— Il y eut, dans les deux vies, des scènes semblables d'apparitions surnaturelles¹.

— Patience, humilité, égalité d'humeur, sagesse, distinction d'esprit en dépit d'une faible culture littéraire, les mêmes qualités se retrouvent chez les deux saints, dépeintes en termes presque identiques².

Et M. Babut conclut de ces rapprochements³ : « Sulpice n'a pas pris des mots à la *Vie d'Antoine*... Il en a tiré des faits : les largesses que Martin fait sur sa solde ; l'affection singulière que lui portent ses compagnons ; la rencontre du saint avec le diable ; très probablement... la descente des trois saintes... La diablerie, qui a été un des éléments de succès de la *Vie de saint Martin*, n'est pas sortie du sol gaulois : elle y a été importée d'Égypte... Il y a lieu de craindre que presque toutes les scènes d'apparition contées par Sulpice ne soient sorties de son imagination, travaillant à froid sur des lectures ou des souvenirs littéraires. »

Voici ce qu'on peut répondre à cela.

Que Sulpice Sévère ait connu cette *Vie de saint Antoine*, c'est probable : car elle était alors, même en Gaule, l'œuvre hagiographique la plus populaire⁴. Qu'il ait voulu montrer en Martin un émule du saint oriental, il ne s'en cache pas, il l'affirme hautement⁵. Que, par suite, il ait cherché dans la vie de son héros toutes les actions et toutes les vertus pareilles à celles de son rival grec, cela, par conséquent, va de soi, et il l'avoue lui-même⁶.

1. Évagre, § 12 ; *Dial.*, II, 13. Il y a cependant ici cette grosse différence, que Martin s'entretient avec Agnès, Thècle et Marie, et qu'Antoine se querelle avec des démons. A quoi M. Babut répond (p. 80) : « Sulpice aura facilement imaginé cette variante ».

2. Évagre (Migne, *P. L.*, t. LXXIII), § 39, 40, 13, 43 ; Sulpice, 26, 5 ; 27, 1 ; 25, 7-8.

3. P. 83, p. 81, p. 80.

4. « C'est en 383 au plus tard que Potitianus a pu lire la *V. Antonii* ; cf. Augustin, *Conf.*, VIII, 9 » [*Ponticianus ; Confess.*, VIII, 6, 14, éd. Knöll] ; Babut, p. 75. Il s'agit sans doute de la traduction par Évagre. L'original grec dut être écrit par Athanase vers 360, et il n'est pas impossible qu'il ait été connu de l'Occident même, comme son héros l'était sans nul doute (cf. Évagre, *V. Ant.*, § 61).

5. *Dialogues*, I, 23-25.

6. *Dial.*, I, 25, 1-3. — C'est ce dont les lecteurs occidentaux de Sulpice se rendaient bien compte : *Nonnulla de virtutibus heremitarum... inseruit : sed in nulla inferiorem nostrum potuit reperire* (Grég., *De v. s. M.*, I, 1).

Mais en résulte-t-il (et c'est la chose essentielle) que ces actions et ces vertus aient été imaginées de toutes pièces par Sulpice d'après le texte de la *Vie de saint Antoine*? N'étaient-elles pas précisément celles qui s'imposaient à tout Chrétien et s'offraient à tout thaumaturge? Antoine et Martin ont donné leurs biens aux pauvres¹ : en quoi ils n'ont fait tous deux que suivre la parole du Christ. Ils furent également aimés de leurs compagnons² : cela allait de soi. Si leurs mérites furent pareils, c'est qu'ils étaient conformes au type déjà consacré de l'ascète. Le moine d'Égypte et l'évêque de Tours ont eu des apparitions surnaturelles : c'était le rêve de tous les dévots. Ils ont vu, interpellé, combattu et chassé le diable : mais tous les Chrétiens, dès ce temps, mettaient le diable dans toutes les affaires humaines³. Il n'y a point, dans ces ressemblances, des faits de plagiat : il y a des faits qui se présentaient naturellement à tout biographe de personnage religieux. La sainteté n'a pas à sa disposition un nombre illimité de procédés et de vertus.

M. Babut croit que « toute cette diablerie » a été importée d'Orient. L'assertion est grave et mériterait d'être longuement prouvée. J'incline à croire, au contraire, qu'elle a été, dès le début, et partout dans l'Église, un élément essentiel de la vie chrétienne. Étant dans les Évangiles, elle devait pénétrer partout, avec le grossissement naturel aux superstitions qui s'étendent. Le Christ avait vu le diable : tout Chrétien voulut le voir. Les formes de cette vision varièrent suivant les conditions de la vie religieuse. Au temps des persécutions, le chef des démons prit la figure des persécuteurs⁴ ; au temps des hérésies, celle des hérétiques ; au temps de la propagande, celle des idoles ; au temps de l'ascétisme, celle des tentateurs mondains.

Hilaire, le maître de Martin, avait fait large part au diable

1. Ici, p. 40.

2. Ici, p. 40.

3. *Revue des Ét. anc.*, 1911, p. 327 : voyez le rôle de la diablerie chez les Chrétiens de Gaule au temps de Marc-Aurèle.

4. Cf. n. 3.

dans sa lutte contre Constance¹, et ce n'était pas pour la forme qu'il y avait des exorcistes dans les églises de l'Occident. Or, entre autres vertus spéciales, Martin eut celle d'être un bon exorciste. C'est le rôle qu'il joua dans l'église de Poitiers, sous les ordres d'Hilaire². Il connaissait, comme pas un, les formes et les malices du diable. Et si le diable apparaît si souvent dans la biographie, c'est qu'il servait, si je peux dire, de champ de manœuvres à cet exorciste supérieur que fut toujours saint Martin.

Acceptons même (ce que je ne crois pas) que quelques traits de diablerie, dans l'œuvre de saint Martin, soient d'importation orientale, imités des actes de saint Antoine. Sommes-nous sûrs que cette importation, cette imitation soit le fait de Sulpice Sévère? Martin a pu connaître les moines de l'Orient³, il a pu vouloir les imiter⁴. La *Vie de saint Antoine* fut répandue en Occident bien avant Sulpice⁵; saint Antoine est mort au moment où Martin a commencé son existence religieuse⁶. Qui nous dit que ces analogies entre Antoine et lui n'aient pas été recherchées par lui-même, ou imaginées par son entourage ou par le populaire, et que Sulpice Sévère ne se sera point borné à les enregistrer, très crédulement, mais très honnêtement?

Que l'on ne croie pas, toutefois, qu'il y ait entre la *Vie de saint Antoine* et la *Vie de saint Martin* une analogie constante et profonde. Quelques faits d'ordre miraculeux ou psychologique sont exprimés de la même manière dans les deux biographies, et c'est tout. Entre les 62 alinéas de l'œuvre d'Athanase et

1. Hilaire à Constance (Migne, *P. L.*, t. X, c. 585) : *Subrepis nomine, blandimento occidis, specie religionis impietatem peragis, etc. Hæc ille pater tuus, artifex humanarum mortium, docuit.*

2. Sulpice, *Vita*, 5, 2.

3. Hypothèse acceptée par M. Babut (p. 192-3) : « La vocation religieuse [de Martin] doit avoir été moins spontanée... que ne veut le biographe. Est-ce à Rome que Martin est tombé dans un milieu de saints orientaux?... Aurait-il suivi l'empereur Julien à Antioche... et... visité les laures du désert syrien? »

4. Dès l'âge de douze ans, dit Sulpice (*V.*, 2, 4) *eremum concupivit*. Il n'y a là qu'une transformation merveilleuse d'un fait réel, le désir ardent de l'ascétisme. L'âge de douze ans est sans doute inspiré d'un épisode célèbre de l'enfance du Christ.

5. Athanase l'écrivit vers 360, et l'on sait les rapports d'Hilaire avec Athanase et son séjour en Orient.

6. Il est mort en 357 (Jérôme, *De ill. Eccl. script.*, c. 88 (Migne, t. XXIII, c. 694); *Chron.*, à la 19^e année de Constance (Migne, t. XXVII, c. 687).

les 27 alinéas de l'œuvre de Sulpice, il n'y en a guère que 7 dans celle-là et 3 dans celle-ci qui présentent les uns avec les autres des points de contact. Aussi bien, entre Antoine, ermite enfermé dans sa cellule, et Martin, évêque, voyageant par toute la Gaule, mêlé à mille affaires religieuses et politiques, la différence était très grande : thaumaturgie et ascétisme, qui étaient le principal pour Antoine, ne formaient chez Martin que l'accompagnement d'une vie de labour et de combat. A comparer, non plus quelques passages isolés de la *Vie de Martin* et de la *Vie d'Antoine*, mais la totalité des deux œuvres, je suis surtout frappé des divergences qui les séparent¹.

2° Sulpice Sévère et saint Hilaire.

M. Babut attache une grande importance à un plagiat que Sulpice aura fait à l'endroit d'Hilaire. Le biographe de Martin, en effet, ayant à parler des contorsions des démoniaques sous les exorcismes du saint, se sert, pour décrire cette scène, des expressions mêmes dont s'était servi Hilaire pour décrire une autre scène d'exorcisme. Sur ce point, sans nul doute, l'analogie est absolue².

Je n'en tirerai pas argument contre la sincérité de Sulpice, et je me garderai bien de prononcer à ce propos les graves

1. M. Babut le reconnaît (p. 81). — Le seul « rapprochement instructif » qu'il trouve encore à faire (p. 81-82) est que « la gloire de Martin a bien dû être suggérée à Sulpice par la liste de provinces d'Athanase ». La *Vie d'Antoine* (§ 61) dit qu'Antoine a été connu de toutes les provinces de l'Occident; Sulpice dit, dans un de ses *Dialogues* (I, 26, 2), que la gloire de Martin est arrivée à tous les peuples, romains ou barbares, de l'Orient, et même, s'il y en a, aux habitants de l'Océan glacial; mais il est visible que cette phrase est ironique et elle est mise dans la bouche de Postumianus, qui se présente en railleur des amis de Martin.

2. Voici le passage d'Hilaire (Migne, *P. L.*, t. X, c. 584-5) : *Sanctus ubique beatorum martyrum sanguis exceptus est, et veneranda ossa quotidie testimonio sunt : dum in his dæmones mugiant, dum ægritudines depelluntur, elevari sine laqueis corpora, et suspensis pede feminis vestes non defluere in faciem, uri sine ignibus spiritus, confiteri sine interrogatione vexatos, agere omnia non minus cum profectu examinantis, quam incremento fidei.* Voici maintenant le passage de Sulpice (*Dial.*, III, 6, 2-5) : *Quotiens venturus ad ecclesiam pedem extra cellulæ suæ limen extulerat [l'approche de Martin va faire sur les possédés le même effet que, dans le texte d'Hilaire, les reliques des saints], videres per totam ecclesiam energumenos rugientes :... hos sublatis in sublime pedibus quasi de nube pendere, nec tamen vestes defluere in faciem, ne faceret verecundiam nudata pars corporum; at in parte alia videres sine interrogatione vexatos et sua crimina confitentes; etc.* Le rapprochement a d'ailleurs été fait depuis longtemps par les anciens éditeurs d'Hilaire. Voyez (p. 45, n. 1) un passage semblable chez Jérôme.

expressions de « démarquage » et de « conte mensonger ». Il s'agit, dans les deux scènes auxquelles ont présidé Hilaire et Martin, de procédés d'exorcismes et d'accès démoniaques¹. Et ces accès et ces procédés étaient partout les mêmes, et se racontaient de la même manière; il y avait, sur l'attitude des démons, des formules toutes faites que l'on répétait sans cesse². Et comme, précisément, Martin a été l'exorciste en titre de l'évêque de Poitiers³, je me demande s'il n'a pas contribué à créer ou à répandre ces formules dans l'entourage d'Hilaire.

Il va de soi, bien entendu, que je n'affirme pas l'existence de ces scènes démoniaques. La question est seulement de savoir si Sulpice les a inventées de toutes pièces ou s'il les a empruntées, de bonne foi, aux récits qui couraient sur ce grand exorciste qu'était saint Martin. Il me semble bien que c'est la seconde solution qu'il faut accepter.

3° *Sulpice et les contes populaires.*

Sulpice Sévère aurait-il emprunté quelques détails de sa *Vie de saint Martin* à des contes populaires?

M. Babut est disposé à le croire⁴. Ce trône impérial qui

1. M. Babut dit (p. 84) : « Ce serait une curieuse coïncidence, qu'Hilaire eût donné quarante ans à l'avance l'exacte description des scènes que l'on disait se produire à Tours. » Ailleurs (p. 108) : « [Sulpice] jure par le Christ qu'il n'a rien dit et ne dira rien que de sûrement attesté, et tout aussitôt, décrivant une prétendue contorsion d'énergumènes mis en présence de saint Martin, il démarque une description d'Hilaire. » Mais ces scènes, ces contorsions, sont parmi les choses les plus banales, le plus souvent semblables, du monde antique. Et les mêmes formules revenaient toujours à la parole de ceux qui les décrivaient. Saint Jérôme s'exprime de la même manière qu'Hilaire et que Sulpice (*Epist.*, 108, 13; Migne, t. XXII, c. 889; p. 323, Hilberg : *dæmones rugire, suspensisque pede feminis vestes non defluere in faciem*); et on trouverait les mêmes expressions, j'imagine, jusqu'à nos jours.

2. Voici les opérations démoniaques qui se trouvent chez Hilaire et chez Sulpice : 1° les mugissements; 2° les aveux des possédés sans interrogation; 3° les esprits brûlant sans feu; 4° les corps suspendus en l'air; 5° les habits de femmes, dans ce cas, ne retombant pas. Les trois premières opérations au moins sont attestées par d'assez nombreux textes, antérieurs à saint Martin; cf. Tambornino, *De antiquorum dæmonismo*, 1909, p. 89, p. 51-53, etc. On verra dans ce volume, d'ailleurs mal fait, l'énorme quantité d'écrits auxquels, chez les païens comme chez les Chrétiens des premiers siècles, ont donné lieu le démonisme et l'exorcisme, et combien ces écrits répétaient les mêmes formules.

3. Sulpice, *Vita*, 5; cf. *Revue*, 1910, p. 270.

4. P. 88.

prend feu parce que l'empereur reçoit mal Martin¹; ce pin consacré aux idoles, qui, sur le point d'écraser le saint, se détourne pour l'éviter²; ce paysan qui le menace de son épée et tombe à la renverse avant d'avoir pu le frapper³; ce couteau enchanté qui s'évanouit au moment d'atteindre l'apôtre⁴: tout cela fait à M. Babut l'effet de « contes bleus », « tout à fait étrangers à l'histoire de saint Martin »⁵. Et je suis d'accord avec lui.

Où je diffère de lui, c'est en cherchant la façon dont ces contes populaires ont pénétré dans la vie de saint Martin. M. Babut incline à croire que Sulpice est allé les chercher pour en grossir les faits et gestes de son héros⁶. Je dirai plus volontiers que le populaire avait, dès lors, appliqué à saint Martin quelques-uns des thèmes familiers à son imagination, qu'il avait fait de lui, déjà, le héros de certains récits, semblables à tous les récits qui naissent chez tous les peuples. La plupart de ces anecdotes merveilleuses sont, si je peux dire, des anecdotes *passé-partout* auxquelles le vulgaire adapte le héros en vogue. Quand Sulpice Sévère a entrepris son enquête, l'application de ces scènes à saint Martin était déjà faite, et l'hagiographe n'eut qu'à l'enregistrer. Que ses récits ressem-

1. *Dial.*, II, 5, 8.

2. *V. Mart.*, 13, 1: *In vicō quodam templum antiquissimum... et arborem pinum, quæ fano erat proxima*. M. Babut (p. 218) remarque à ce propos qu'« aucun des nombreux textes » relatifs à la dendrolâtrie chez les Gaulois « ne concerne le culte du pin ». Mais le travail auquel il renvoie (*Revue*, 1902, p. 275-7) ne s'occupe que de la religion primitive des Gaulois. Et nous sommes à la fin du IV^e siècle. D'ailleurs, la présence d'un pin sacré près d'un *fanum* est dans cette scène une garantie d'authenticité (je ne parle pas du miracle). Il s'agit du pin qui accompagnait en Gaule tout temple de la Grande Mère (cf. Graillot, p. 455; Espérandieu, t. I, nos 83, 95; etc.), et l'on sait que la Grande Mère a été précisément, dans la Gaule depuis les Antonins, la principale ennemie du Christianisme. — L'expression de *antistes loci*, dont se sert Sulpice, convient fort bien à la fois au culte de la Mère et à un sacerdoce de village (cf. Graillot, p. 530, 532, 537). — La précision et l'exactitude de ces détails montrent, je crois, qu'il y a intervention du folklore dans cette histoire, c'est uniquement dans la manière miraculeuse dont le pin a, en tombant, épargné saint Martin.

3. La scène se passe *in pago Æduorum* (*Vita*, 15, 1-2). On peut s'étonner de voir un paysan armé de l'épée (*gentilium rusticorum... stricto gladio*): mais on trouve précisément dans le pays éduen des indigènes armés de l'épée (Espérandieu, t. III, n^o 1893, 2063).

4. *V. Mart.*, 15, 3.

5. P. 87-88.

6. M. Babut ne juge pas impossible (p. 88) « que les traits de ce genre peuvent avoir été rapportés à saint Martin par une tradition populaire tourangelle ». Mais il préfère incriminer Sulpice, parce qu'il l'a déjà trouvé coupable d'avoir « pris son bien dans la *Vie d'Antoine* [cf. p. 39-44] ».

blent à des contes populaires, ce n'est point un argument contre sa sincérité, mais un argument en faveur de sa crédulité, et aussi, en faveur de la gloire originelle du saint.

Je me représente donc Sulpice Sévère comme un écrivain très sincère et très crédule, semblable à tous les hagiographes qui commençaient à pulluler dans le monde chrétien. Ne nous laissons pas égarer par sa distinction littéraire, les élégances de son style, l'excellente tenue de sa pensée : il n'en est pas moins, avec confiance et bonne foi, le propagateur de superstitions populaires, le narrateur de scènes étranges ou vulgaires. — Pour M. Babut, non seulement Sulpice Sévère ne pouvait croire à de telles choses, mais il « savait que les gens instruits ne le croiraient pas ». « Pouvait-il prévoir que la barbarie allait venir et les traditions littéraires se perdre, et qu'on prendrait ses contes pour de l'histoire ? ». Mais en matière de foi, pour reprendre l'expression de M. Babut, « la barbarie » était déjà venue², et Sulpice Sévère n'a fait que lui donner, en toute sincérité d'honnête homme, l'appui des lettres latines.

CAMILLE JULLIAN.

1. P. 107-108.

2. A vrai dire, la crédulité dont fait preuve Sulpice est un fait constant dans le monde romain. Sulpice Sévère n'est ni plus crédule ni plus « barbare » que Marc-Aurèle.
